



**RAPPORT
ANNUEL**
sur le prix & la
qualité du service
public de prévention
et de gestion des
déchets ménagers et
assimilés

2022

APPROUVÉ LE 28 JUIN 2023

Sommaire

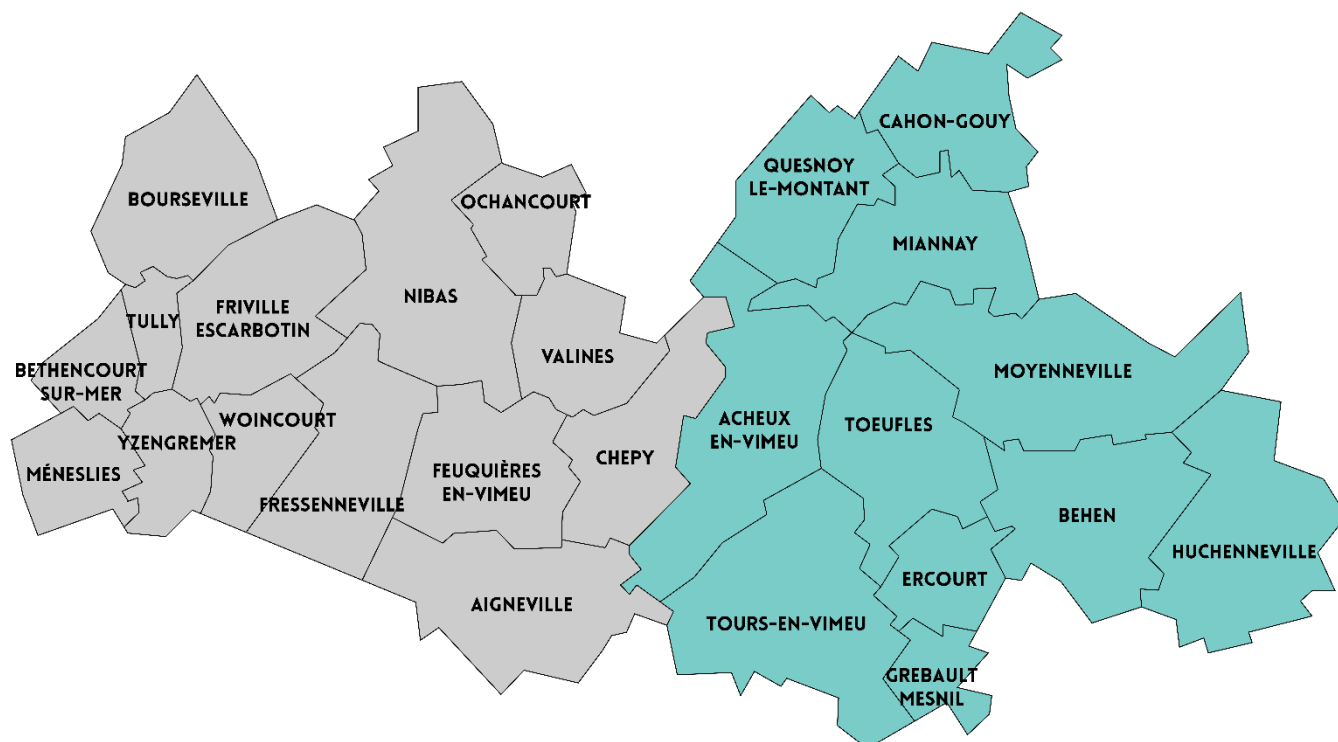
I.	LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE	1
A.	Le territoire desservi par la Communauté de Communes	1
B.	L'organisation des collectes	1
1.	Bénéficiaires du service et fréquence des collectes	2
2.	Localisation des déchèteries.....	2
✓	La déchèterie située sur « Les Croisettes ».....	3
✓	La déchèterie située sur « La Z.A.V.I. »	4
3.	Les différentes collectes séparées proposées	6
✓	Les ordures ménagères résiduelles « OMr »	6
✓	Le verre « V »	6
✓	Les recyclables secs hors verre	7
✓	Zoom sur les points d'apport volontaire « P.A.V » du secteur Est.....	8
✓	Les déchets verts « D.V. »	9
✓	La collecte des encombrants « Enc. »	9
✓	Les piles et les cartouches d'imprimante.....	9
✓	Les Textiles – Linges – Chaussures « T.L.C »	10
4.	Bilan des tonnages 2021	11
✓	Pour l'ensemble des flux	11
✓	Evolution des tonnages de 2014 à 2021	11
5.	Zoom sur les déchets des déchèteries.....	13
✓	La fréquentation	14
✓	Les tonnages par flux	15
✓	Les horaires d'ouverture au public	3
C.	Prévention des déchets ménagers et assimilés	16
1.	Bilan des actions réalisées en 2021	16
✓	Promouvoir le compostage domestique auprès de foyers	16
✓	Promouvoir le compostage auprès des établissements scolaires et maison de retraite	16
✓	Sensibiliser aux enjeux environnementaux	19
✓	Promouvoir le réemploi des objets de la vie quotidienne	21
✓	Actions d'exemplarité.....	21
2.	Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés	22
II.	LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT	23
A.	Traitement des déchets ménagers et assimilés.....	23
1.	Localisation et nature des traitements.....	23
2.	Taux de valorisation matière des recyclables secs	25
✓	Bilan 2021 des recyclables secs triés	25
✓	Répartition des matières triées (recyclables secs y compris le verre)	25
✓	Bilan 2020 des recyclables secs valorisés	26
3.	Taux global de valorisation matière des déchets ménagers et organiques	27
4.	Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage	27
B.	Mesures prises pour prévenir et atténuer les effets préjudiciables à la santé sur l'homme et l'environnement des opérations de gestion des déchets.....	28
III.	LES INDICATEURS FINANCIERS	29
A.	Modalités d'exploitation	29
B.	Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement	29
C.	Montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises.....	30

D.	Montant annuel des actions du programme local de prévention des déchets	30
E.	Produits des droits d'accès pour les déchets apportés directement par les entreprises.....	31
F.	Montant global et détaillé des différents soutiens des organismes agréés	31
G.	Montant global et détaillé des recettes perçues pour la vente des matériaux.....	32
H.	Autres recettes	32
I.	Coûts aidés et analyse 2021.....	33
1.	Le coût aidé tous flux confondus et par flux.....	33
2.	Le coût aidé par flux en € HT/tonne et en € HT/hab	34
3.	Comparatif des coûts 2017 et analyse des coûts 2020.....	34
4.	Coût complet par étapes techniques.....	36

I. Les indicateurs techniques relatifs à la collecte

A. Le territoire desservi par la Communauté de Communes

La Communauté de Communes exerce la compétence « Collecte et traitement des déchets » pour 23 072 habitants et les vingt-cinq communes et hameaux de son territoire, répartis en deux secteurs (Est et Ouest)



B. L'organisation des collectes

La C.C.V. dispose de 7 bennes pour les ramassages des ordures ménagères et des recyclables secs dont deux bennes de dépannage. Elle dispose également de deux bennes spécifiques pour le ramassage des encombrants et d'une benne prêtée aux communes pour le ramassage des déchets verts.

L'entretien courant du matériel est assuré en régie dans un atelier spécialisé situé à Bourseville.

Le service d'exploitation des collectes est constitué de six chauffeurs, onze ripeurs et un mécanicien dont un chauffeur et un ripeur de remplacement.

En 2022, la collectivité s'est dotée d'un système de navigation.

Chaque benne est donc équipée d'une tablette.

Ce système permet d'assister le chauffeur dans la réalisation de ses tournées et lui offre la possibilité de saisir et faire remonter des informations du terrain (avancée de son activité, évènements, anomalies).

1. Bénéficiaires du service et fréquence des collectes

Secteur Est :

FLUX COLLECTES	ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	RECYCLABLE SECS HORS VERRE	VERRE	ENCOMBRANTS	DECHETERIE	TEXTILE
Fréquence	1 fois par semaine	2 fois par mois	2 fois par mois	1 fois par an	En continu	En continu
Desserte	Tout le territoire	Point de regroupement par commune	Point de regroupement par commune	Tout le territoire	ZA les Croisettes	5 communes
Mode de collecte	Porte à Porte	Apport Volontaire	Apport Volontaire	Porte à Porte	Apport Volontaire	Apport Volontaire
Contenants	Pas de contenants	Colonnes aériennes	Colonnes aériennes	Pas de contenants	Bennes/Containers/Vrac	Containers aériens
Mode d'exploitation	Régie	Prestataire privé	Prestataire privé	Régie	Prestataire privé	Prestataire privé
Mode de traitement	Stockage	Recyclage	Recyclage	Stockage	Valorisation / Stockage / Incinération	Valorisation

Secteur Ouest

FLUX COLLECTES	ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	RECYCLABLE SECS HORS VERRE	VERRE	DECHETS VERTS*	ENCOMBRANTS	DECHETERIE	TEXTILE
Fréquence	1 fois par semaine	2 fois par mois	2 fois par mois excepté Valines Chépy	Différents modes opératoires	4 fois par an	En continu	En continu
Desserte	Tout le territoire	Tout le territoire	Tout le territoire	Tout le territoire	Tout le territoire	ZAVI	Tout le territoire
Mode de collecte	Porte à Porte	Porte à Porte	Porte à Porte / AV	Porte à Porte*	Porte à Porte	Apport Volontaire	Apport Volontaire
Contenants	Bacs 140L/240L/340L	Bacs 140L/240L/340L	Bacs modulo 35L	Sacs/vrac	Pas de contenants	Bennes/ Containers/Vrac	Containers aériens
Mode d'exploitation	Régie	Régie	Régie	Régie communale	Régie	Prestataire privé	Prestataire privé
Mode de traitement	Stockage	Recyclage	Recyclage	Valorisation	Stockage	Valorisation / Stockage / Incinération	Valorisation

*5 communes collectent les déchets verts : Aigneville, Béthencourt-sur-Mer (en régie communale), Fressenneville, Friville-Escarbotin et Woincourt

2. Localisation des déchèteries

La Communauté de Communes possède deux déchèteries sur son territoire. L'une, située dans la Zone d'Activités « Les Croisettes » construite et exploitée en régie depuis juillet 2015, l'autre, située dans la zone d'activités du Vimeu industriel, construite et exploitée depuis 2005 par la société METOSTOCK Environnement.

✓ La déchèterie située sur « Les Croisettes »



Ce sont 9 postes de déchargement équipés de dispositifs antichute en haut de quai et différents postes de déchargement en bas de quai.

L'accès est gratuit pour les habitants du territoire mais conditionné à la présentation d'une vignette distribuée en commune ou directement à la déchèterie sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise.

L'accès pour les professionnels est payant. La gratuité est appliquée pour certains déchets comme définie dans la grille tarifaire.

Les horaires d'ouverture au public

Le haut de quai est géré en régie par la C.C.V. avec un gardien titulaire en poste et un agent remplaçant (mutualisation avec le service des Espaces Verts).

	HORAIRES D'ÉTÉ DU 1 avril au 30 septembre		HORAIRES D'HIVER DU 1 octobre au 31 mars	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8h15-12h00	FERME	8h15-12h00	FERME
Mercredi	9h15-12h30	13h30-18h30	FERME	13h45-17h30
Vendredi	FERME	13h45-18h30	FERME	14h15-18h00
Samedi	9h15-12h30	13h30-18h30	9h15-12h30	13h30-17h30

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Le bas de quai est confié à des prestataires privés sélectionnés suite à des marchés publics.

Les déchets autorisés



✓ La déchèterie située sur « La Z.A.V.I. »



Ce sont 8 postes de déchargement équipés de dispositifs antichute.

Les particuliers viennent déposer gratuitement les déchets qui ne sont pas collectés de façon classique : produits toxiques, inflammables, polluants (batteries, piles, solvants), gravats, ferrailles mais aussi les déchets encombrants, les déchets verts, les textiles.

Ils peuvent aussi déposer des dons pour la Recyclerie du Vimeu.

Les horaires d'ouverture au public

La C.C.V. a conclu une prestation de service pour l'exploitation de la déchèterie avec l'entreprise METOSTOCK ENVIRONNEMENT.

	HORAIRES D'ÉTÉ DU 15 avril au 31 octobre		HORAIRES D'HIVER DU 1 Novembre au 14 avril	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Mardi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Mercredi	9h00-12h00	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Jeudi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Vendredi	9h00-12h00	13h00-18h30	9h00-12h00	13h30-17h00
Samedi	9h00-18h30		9h00-17h00	

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Les déchets autorisés



Les déchets sont ensuite acheminés selon leur nature vers les filières de valorisation adaptées.

Chaque habitant de la C.C.V. peut accéder gratuitement à la déchèterie grâce à un badge personnalisé qui lui est remis sur présentation d'un justificatif de domicile dans la limite d'1m³/semaine soit 52m³ par an et par habitant.

Pour les professionnels, l'accès à la déchèterie est gratuit pour les cartons et payant pour les autres matériaux (grille tarifaire spécifique).

Contrôle d'accès et pont bascule pour chaque dépôt.

Depuis juillet 2021, la collecte de l'amiante s'effectue tous les 1^{er} mardis matin à chaque début de trimestre (Janvier/Avril/Juillet/Octobre) uniquement en déchèterie de la Zone d'Activités de Feuquières-en-Vimeu.

Depuis le 25 Novembre 2020, une benne Ecomobilier est mise en place sur la déchèterie. Elle accueille l'ensemble des déchets dit d'ameublements. On peut y déposer quelque soit l'état et le matériau, l'ensemble des meubles qui servent à ranger, s'asseoir, se coucher et se poser. Les éléments de décoration et récréation ne sont pas acceptés (tapis, poussette, siège auto, parquet...).

En 2021, une deuxième barrière d'accès a été installée pour permettre une meilleure fluidité avec une entrée et une sortie distincte.

3. Les différentes collectes séparées proposées

L'ensemble des besoins en termes de collecte des déchets est couvert par la régie communautaire ou des entreprises privées selon le secteur du territoire et les besoins techniques.

Les recyclables secs hors verre et le verre sont déposés sur un quai de transfert avant valorisation.

✓ Les ordures ménagères résiduelles « OMr »



Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte à raison d'une fois par semaine selon un calendrier annuel distribué en commune.

Les OMr sont déposés sur le quai de transfert de METOSTOCK ENVIRONNEMENT avant leur traitement.

✓ Le verre « V »

Secteur Est :



Le verre est collecté en apport volontaire dans chaque commune sur des plateformes bétonnées. Il est stocké dans des containers de type Citybulle 4 m³ gris vert avec système de vidage gravitaire par simple trappe, ridelle et crochet simple.

La collecte s'effectue deux à trois fois par mois sur l'ensemble les seize points d'apports volontaires.



Secteur Ouest :

Le verre est collecté en porte à porte à raison d'une fois tous les 14 jours selon un calendrier annuel distribué en commune.

En 2022, les communes de Valines et Chépy expérimentent la collecte en apport volontaire du verre avec en parallèle un passage en porte à porte toutes les 6 semaines. Un seul modulo bac de 35 Litres est ramassé par foyer.

Commune de CHÉPY

- 1 colonne : Rue de Saint-Mard (Monchaux)
- 1 colonne : Place de la gare
- 1 colonne : Allée des Lilas
- 1 colonne : Rue Balthazar (Cimetière)
- 1 colonne : Place D'Emonville (salle des fêtes)

Commune de VALINES

- 2 colonnes : rue Pierre et Marie CURIE (salle des fêtes)
- 1 colonne : Rue Pasteur (Saint Mard)



✓ Les recyclables secs hors verre

Secteur Est :






Les corps creux (bouteilles plastiques, tétra briques, boîtes de conserve) et les corps plats (papiers, journaux, cartons, magazines) sont collectés en apport volontaire dans chaque commune sur des plateformes bétonnées. Ils sont stockés dans des containers de type Citybulle 4 m³ marron ou gris bleu avec système de vidage gravitaire par simple trappe, ridelle et crochet simple.



Secteur Ouest :

Les recyclables sont collectés en porte à porte à raison d'une fois tous les 14 jours selon un calendrier annuel distribué en commune.

✓ Zoom sur les points d'apport volontaire « P.A.V » du secteur Est

COMMUNE	LOCALISATION	 Nombre de CC	 Nombre de CP	 Nombre de V	TOTAL
ACHEUX EN VIMEU	Parking du cimetière	2	1	1	4
BEHEN	Rue du cimetière	2	2	1	5
	Place de Boëncourt			1	1
CAHON-GOUY	Rue de Saigneville	2	1	1	4
ERCOURT	Place du Château	1	1	1	3
GREBAULT-MESNIL	Rue de l'église	1	1	1	3
HUCHENNEVILLE	Rue Lucien Dufossé	2	1	2	5
	Limercourt	1	1	1	3
	Déchèterie	1	1	1	3
MIANNAY	Ruelle du cimetière	2	2	2	6
MOYENNEVILLE	Route de Miannay	2	1	2	5
	Bouillancourt s/M	1	1	1	3
	Bienfay	1	1	1	3
QUESNOY LE MONTANT	Stade de foot	2	2	2	6
TOEUFLES	Place du Hamel	1	1	1	3
TOURS EN VIMEU	Rue des écoles	3	2	3	8
	Place (Corroy)	2	1	1	4
TOTAL	17 lieux	26	20	23	69

CP = Corps plats (papiers, cartons) / CC = Corps Creux (plastiques, aluminium, acier) / CV = Verre

Suite à des problèmes récurrents de recyclables mis en ordures ménagères, une colonne corps plats a été déposée chez AGROTEC et deux colonnes (Corps creux et Verre) chez JOCQUIN.

6 nouvelles colonnes en acier galvanisé ont été installées sur le PAV de Quesnoy le Montant suite à l'incendie de décembre 2020. La commune a souhaité remplacer le claustra par du grillage rigide pour plus de visibilité.

En 2022, installation de 3 colonnes à Bienfay et 2 colonnes à Huchenneville dans le cadre de l'appel à projet citeo phase 1.

✓ Les déchets verts « D.V. »



Les déchets verts ne sont pas collectés par la C.C.V. La filière privilégiée étant le compostage individuel ou à défaut l'apport volontaire des déchets verts en déchèterie.

Cependant, 5 communes ont mis en place une prestation de collecte en porte à porte : Aigneville, Béthencourt-sur-Mer, Fressenneville, Friville-Escarbotin et Woincourt.

Ces communes, exceptées Béthencourt-sur-Mer et Aigneville, utilisent le matériel (benne à ordures ménagères) mis à disposition par la CCV sous condition de la signature d'une convention annuelle.

Les déchets verts collectés en porte à porte par les agents communaux (sauf pour la commune de Woincourt) sont transportés chez la société Métostock Environnement pour un traitement sur l'aire de compostage de cette société.

Les déchets verts collectés en porte à porte sur la commune de Woincourt sont transportés sur la plateforme de stockage de l'ESAT-EA de Woincourt.

Les branchages collectés et détournés en provenance des communes, sont transportés et traités sur la plateforme de broyage de Bourseville. Le broyage est réalisé par l'entreprise AGB une fois par an. Les mulchs produits dans cette unité sont traités et étalés sur la zone de plantation de Bourseville, sur les différents espaces verts gérés par la C.C.V ou donnés aux différents établissements scolaires pour leur compostage.

✓ La collecte des encombrants « Enc. »

Secteur Est :

Les encombrants sont collectés 1 fois par an en porte à porte à raison de 3 mercredis en octobre selon les 3 zones établies pour la collecte des ordures ménagères.

Secteur Ouest :

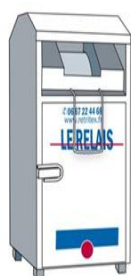
Les encombrants sont collectés 4 fois par an en porte à porte selon le planning défini dans le calendrier annuel.

Un recadrage des encombrants collectés a été diffusé à l'ensemble des habitants suite à l'explosion des tonnages en 2020.

✓ Les piles et les cartouches d'imprimante

Les piles et les cartouches sont collectées en apport volontaire dans les mairies et les écoles volontaires. Elles sont ensuite déposées sur les deux déchèteries (depuis 2018 pour la ZAVI) pour leur traitement. CONIBI collecte les cartouches de bureau de la C.C.V.

✓ Les Textiles – Linges — Chaussures « T.L.C »



Depuis la signature d'une convention avec LE RELAIS 80 et ECOTLC, la collecte en apport volontaire des T.L.C. est formalisée sur le territoire.

L'association Le relais 80 assure la collecte des textiles usagés sur 16 points d'apports volontaires répartis sur l'ensemble du territoire dont la déchèterie METOSTOCK à Feuquières-en-Vimeu et celle des Croisettes.

Localisation :

Communes	Adresse	Nombre de conteneurs
Acheux en Vimeu	Rue du haut – En face de l'église (le relais)	1
Bourseville	Gaston Leroy (le relais)	1
Béthencourt-sur-Mer	Rue de gamaches (le box)	2
Feuquières-en-Vimeu	Déchèterie - Avenue du Vimeu Vert	1
	Carrefour - Rue Duschesne de la Motte (le box)	4
Fressenneville	Place du marché (le relais)	1
Friville-Escarbotin	Aldi - rue Voltaire (le box)	2
	Leader Price - rue Henri Barbusse (le box)	2
	Netto - rue Frédéric Chopin (le relais)	1
	Intermarché – ZA Le Parc (le box)	4
Moyenneville	Place de la mairie (le relais)	1
Huchenneville	Déchèterie – Rue de Courthezon	1
Quesnoy le Montant	Rue de Campagne – Près du terrain de tennis (le relais)	1
Toeufles	Place du Hamel – Point d'apport volontaire (le relais)	1
Valines	Rue Henri Dumont (le relais)	1
Woincourt	Mairie (le box)	2
TOTAL		26

Ces textiles, linges, chaussures sont valorisés à 55% par réemploi (dont 49% à l'export et 6% pour les boutiques Ding Fring) et à 35% par recyclage (dont 10% pour la production de chiffons d'essuyage et 25% transformés en matières premières).

En 2022, ce sont 141 tonnes de TLC qui ont été collectées sur le territoire de la C.C.V. Pour rappel, en 2017 : 118 tonnes, en 2018 : 115 tonnes, en 2019 : 145 tonnes, en 2020 : 131 tonnes, en 2021 : 126 tonnes

4. Bilan des tonnages 2022

✓ Pour l'ensemble des flux

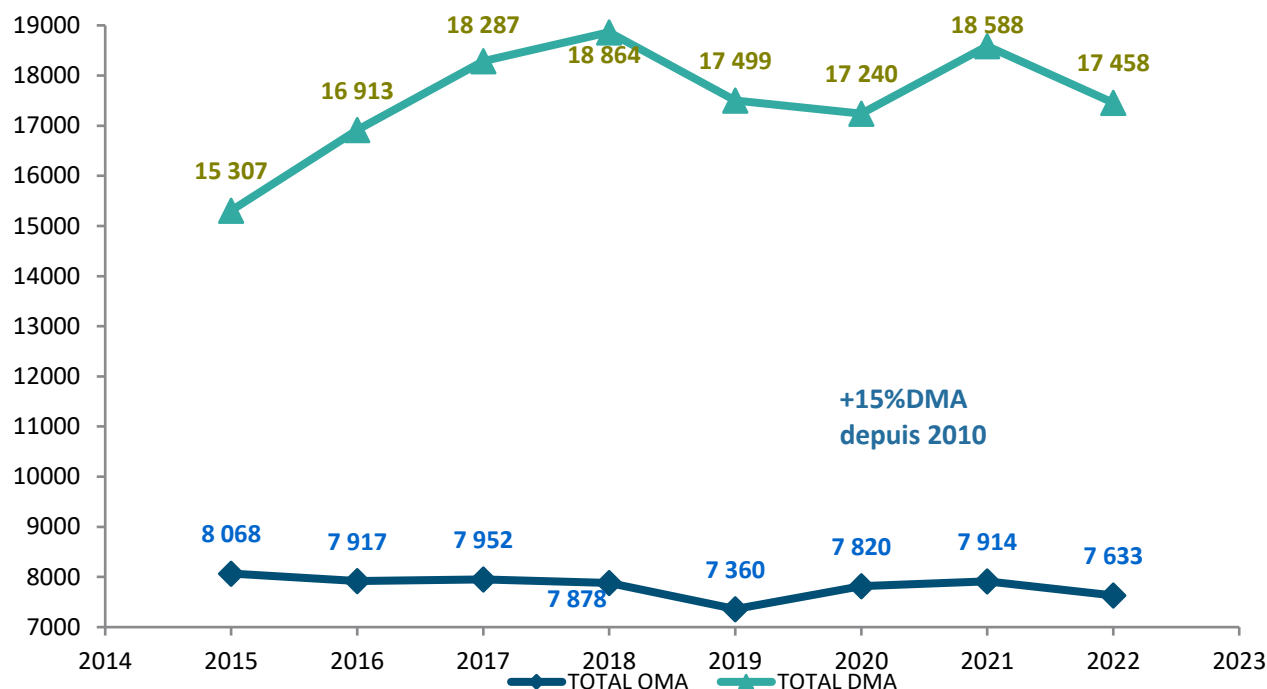
23072	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclable sec hors Verre	Déchets de déchèterie ZAVI*	Déchets de déchèterie Croisettes*	Encombrants	Déchets verts	TLC	Total
Tonnage (t) 2022	5 408	865	1 360	7 508	1 500	138	538	141	17 458
Tonnage (t) 2021	5 612	925	1 377	8 134	1 564	281	569	126	18 588
Evolution 2022/2021 (%)	-3,64%	-6,49%	-1,23%	-7,70%	-4,09%	-50,89%	-5,45%	11,90%	-6,47%
Ratios kg/hab. 2021	243	40	60	353	68	12	25	5	806
Ratios kg/hab. 2022	234	37	59	325	65	6	23	6	757

*gravats inclus – Les DV apportés par les collectivités sont comptabilisés hors déchèterie ainsi que les TLC.

Pour tous les calculs de ratios, la population de la C.C.V. retenue de **23 072 habitants**. La population départementale 2022 est de 569 662 habitants (INSEE 2019).

- Diminution de 7% du tonnage total avec baisse pour l'ensemble des flux
- L'expérimentation du verre en AV sur Chépy et Valines : il n'y a pas de transfert du verre vers les OM. Par contre le verre en déchèterie a augmenté (+14%) tout comme le verre en apport volontaire (+7%). Au niveau national la tendance est à la diminution du verre entre 1 et 5% selon les régions
- Les tonnages sur la déchèterie de la ZAVI connaissent une baisse significative (-8%) en 2022 tout comme sur la déchèterie des Croisettes (-4%). Une diminution importante des cartons, des déchets verts et des encombrants
- Les encombrants en porte à porte diminuent de 50% après une diminution de 40% en 2021. Il n'y a pas de transfert d'encombrant vers la déchèterie puisqu'ils ont diminué également de -12%

✓ Evolution des tonnages de 2015 à 2022



OMA = Ordures ménagères et assimilés / DMA = Déchets ménagers et assimilés (OMA + tous les autres déchets collectés)

Les ratios sont calculés avec la population C.C.V. : 23 072 habitants

Ratios en kg/hab./an					
	CCV	CCV	CCV	Objectif PRPGD	
	2022	2021	2010	2025	2031
OMA	330	343	374		
DMA*	756	805	648	570	565

Pour rappel, la Loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire reprise dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) fixe **une baisse de – 10 % de la production des déchets ménagers dès 2020, soit une diminution de 74kg/habitant par rapport à 2010, 78kg/hab en 2025 et une diminution de 83kg/habitant en 2031.**

*en tenant compte des gravats

Le ratio de déchets ménagers et assimilés entre 2022 et 2020 a diminué du fait de la baisse importante des tonnages collectés en déchèteries.

Déchets Ménagers et Assimilés : DMA = 17 468 tonnes – 756 kg/hab/an

Déchets occasionnels 9 628 tonnes – 417 kg/hab/an				Déchets de routine : OMA 7 633 tonnes - 330 kg/hab/an		
Déchèteries 9 008 tonnes 390 kg/hab/an	CS Déchets verts et Biodéchets 538 tonnes 23 kg/hab/an	CS Encombrants 138 tonnes 6 kg/hab/an	CS autres déchets (TLC) 141 tonnes 6 kg/hab/an	Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) 5 408 tonnes - 234 kg/hab/an Mode de traitement principal : Enfouissement	Déchets collectés sélectivement 2 225 tonnes - 96 kg/hab/an	
					CS Recyclables secs 1 360 tonnes 59 kg/hab/an	CS Verre 865 tonnes 27 kg/hab/an

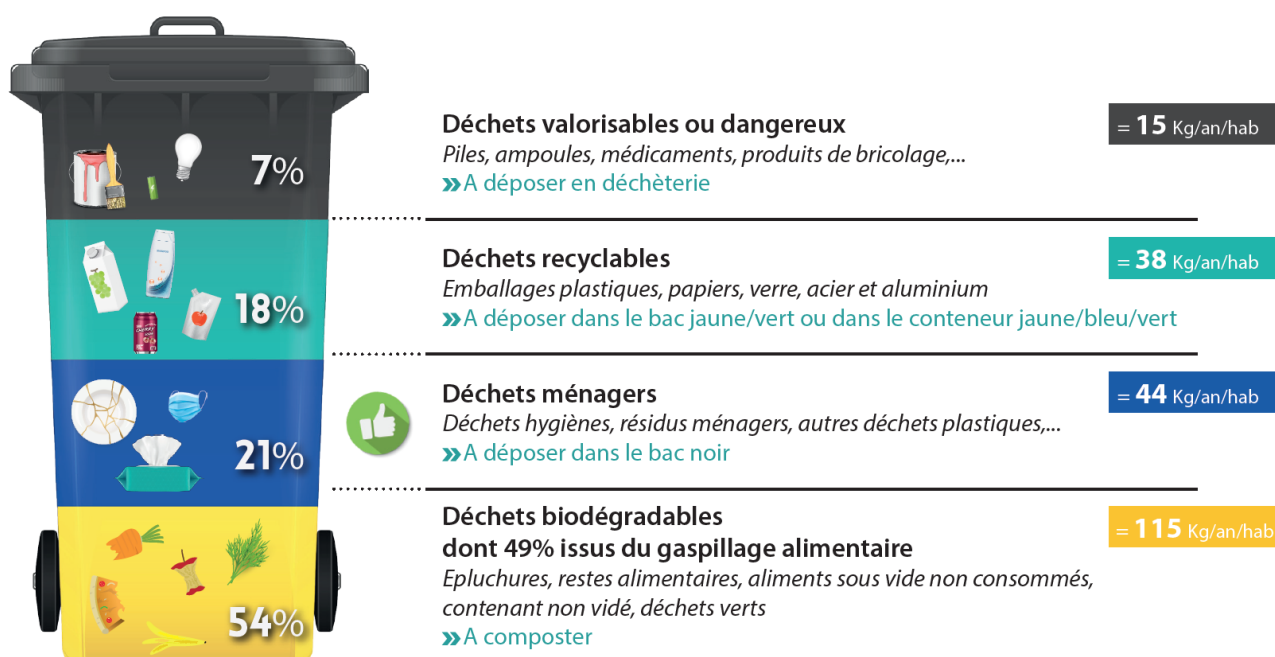
Pour répondre aux objectifs du PRGPD, les tonnages de DMA en 2025 devraient être de 13 151 tonnes puis 13 037 tonnes en 2031 à population constante.

Et +15% de DMA (objectif de -10 % entre 2010 et 2022 selon la loi à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire de 2020)

✓ La caractérisation des ordures ménagères résiduelles

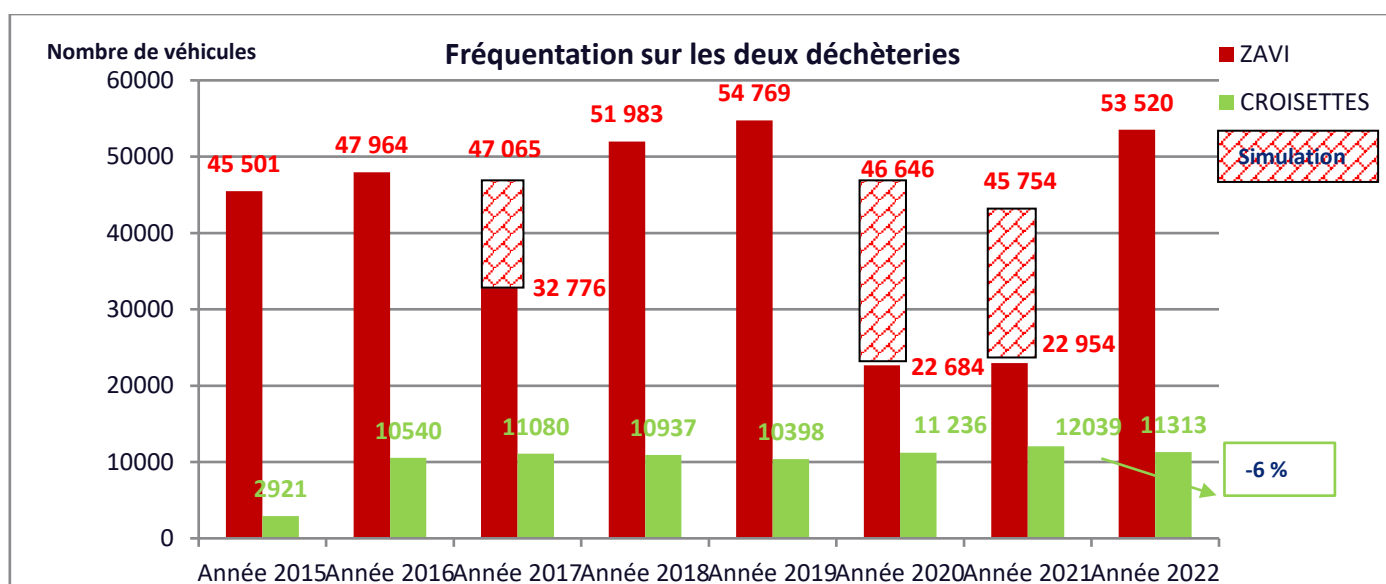
Pour rappel, en 2021, La Communauté de Communes a mandaté l'entreprise RETIF pour réaliser une caractérisation des ordures ménagères dans les 25 communes de son territoire.

Dans notre poubelle « noire », on trouve actuellement :



5. Zoom sur les déchets des déchèteries

✓ La fréquentation



En 2021, une deuxième barrière d'accès a été installée pour permettre une meilleure fluidité avec une entrée et une sortie distincte.

Les données de 2020 et 2021 sont faussées. Des estimations approximatives et surement pas réalistes au regard de l'augmentation de plus de 30% de tonnages sur la déchèterie de la ZAVI.

En 2022, pour la déchèterie des Croisettes : la diminution de la fréquentation est en corrélation avec la diminution de 4% des tonnages.

✓ Les tonnages par flux



HUILES DE FRITURES

ZAVI : 0 t (=)
Les Croisettes : 0,186 t (-)



HUILES DE VIDANGE

ZAVI : 9.32 t (+)
Les Croisettes : 1,491 t (-)

ECODDS



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUES (DDS)

ZAVI : 40,02 t (+)
Les Croisettes : 2.54 t (-)

Hors ECODDS



DEEE

ZAVI : 126.52 t (-)
Les Croisettes : 41.79 t (-)



VERRES

ZAVI : 46,78 t (+)
Les Croisettes : 0



AMIANTE / CIMENT

ZAVI : 26,58 t (+)
Les Croisettes : 0



PNEUMATIQUES

ZAVI : 26,84 t (+)
Les Croisettes : 2.03 t (-)



ENCOMBRANTS

ZAVI : 1512,38 t (-)
Les Croisettes : 457,3 t (-)



DÉCHETS VERTS

ZAVI : 2544.99 t (-)
Les Croisettes : 589,40 t (-)



BOIS

ZAVI : 630,60 t (+)
Les Croisettes : 96,86 t (+)



CARTONS

ZAVI : 86.12 t (+)
Les Croisettes : 24,36 t (-)



MÉTAUX

ZAVI : 125,84 t (-)
Les Croisettes : 24.36 t (-)



DÉBLAIS / GRAVATS

ZAVI : 2237,28 t (-)
Les Croisettes : 195.72 t (-)



AMEUBLEMENT

ZAVI : 60.32 t (+)
Les Croisettes : 54.34 t (-)



PILES ET
ACCUMULATEURS

ZAVI : 1,226 t (-)
Les Croisettes : 0,57 t (-)

C. Prévention des déchets ménagers et assimilés

1. Bilan des actions réalisées en 2022

✓ Promouvoir le compostage domestique auprès de foyers

La collectivité propose la vente de composteurs de 400L et 600L.

Etat initial : 493 foyers ont acheté un composteur entre décembre 2009 et mai 2012 (avant l'engagement dans le P.L.P.)

Initialement le composteur de 400 L est vendu au prix de 20€ et le composteur de 600 L au prix de 30€.

En 2022 (tout comme en 2021), réalisation d'une promotion : 30€ les deux composteurs de 400L.

En 2022, pas de vente de composteurs de 600L car plus de stocks.

Vente de composteurs en 2022 : 40 composteurs de 400 L (dont 2 avec la promo).

Vente de composteurs en 2021 : 41 composteurs de 400 L (dont 14 avec la promotion) et 23 composteurs de 600 L

Bilan 31/12/2022 : entre 2009 et 2022, ce sont 1067 composteurs qui ont été vendus.

✓ Promouvoir le compostage auprès des établissements scolaires et maison de retraite

Le collège Gaston Vasseur de Feuquières-en-Vimeu :

Démarrage : septembre 2013

Matériel : 6 composteurs de 2000 L

Résultats : 10 tonnes de déchets compostés

Arrêt du compostage dans l'établissement en 2016 du au départ en retraite de l'agent technique et d'un changement de direction.

Le collège La Rose des vents de Friville-Escarbotin :



Démarrage : mai 2014

Matériel : 6 composteurs de 2000 L

Résultats : 5 tonnes de déchets compostés

Arrêt du compostage pendant 3 ans.

En 2021, sous l'impulsion du nouveau principal adjoint, une véritable réflexion environnementale s'est engagée :

- Reprise du compostage. Les équipe du service espace vert de la CCV ont remis à neuf la zone avec le vidage et le nettoyage des composteurs existants.

-
- L'ensemble des élèves a été sensibilisé au tri à la cantine afin d'optimiser le compostage. Animation tous les mercredi matin classe par classe au sein de la cantine scolaire
 - Chaque classe a été dotée de poubelles de tri

En 2022, afin de continuer dans la dynamique de l'année précédente les nouveaux élèves de 6^{ème} ont été sensibilisés au tri au sein de la cantine

La restauration collective à Friville-Escarbotin :

Démarrage : Septembre 2015

Matériel : 4 composteurs de 900 L

Résultats : 2 tonnes de déchets compostés

Les + : adaptation au sein de la cuisine puisque les entrées sont désormais servies dans un plat commun et non plus à l'assiette.

Arrêt du compostage dans l'établissement en 2019 pour cause de déménagement du site

06 septembre 2021, installation à titre expérimental d'un éco-digesteur de 20kg pour 2 mois. En conclusion de cette expérience, nous pouvons noter que ce matériel est très sensible et dysfonctionne régulièrement. Le modèle n'était pas adapté à la quantité de matière brut produite pour la préparation des repas. De plus, cette installation demande un local spécifique (nuisance odeur) et beaucoup de maintenance. Par contre, il a bien été constaté une baisse significative (-90%) des déchets alimentaires.

Le responsable de la cuisine ainsi que le directeur du centre de loisir (qui sont dans les mêmes locaux) sont engagés dans une démarche environnementale. En effet le 1^{er} favorise les circuits courts et le fait maison, le 2nd tente de réduire les déchets. A titre d'exemple, les carafes à eau ont été remises en place (arrêt avec le covid), les piques niques ont été revus avec moins d'emballages.

Les 4 écoles de Friville-Escarbotin :

L'école Primaire Marcel Pagnol, l'école maternelle Charles Perrault, l'école élémentaire Victorien Giroton et l'école Guillaume Apollinaire de Friville-Escarbotin réalisent désormais le compostage.

Matériel : 1 ou 2 composteurs de 400 L afin de composter les restes des goûters des enfants

L'école maternelle de Feuquières-en-Vimeu

En mars 2022, 4 classes de l'école ont été sensibilisées au tri. Cette animation intervient dans un projet pédagogique de l'école.

La maison de retraite de Friville-Escarbotin :

Démarrage : Mai 2014

Matériel : 3 composteurs de 900 L

Résultats :

En 2014 : 220kg/mois de déchets compostés

En 2015 : 140kg/mois de déchets compostés

Depuis 2016 : 168kg/mois de déchets compostés

Le compost obtenu est utilisé pour le potager entretenu par les résidents de la maison de retraite.



La maison de retraite a arrêté le compostage en 2019, année COVID

La maison pour tous / cantine scolaire de Fressenneville

Démarrage : Octobre 2019

Matériel : 1 composteur de 600 L et aménagement de la plateforme par la commune de Fressenneville

Une sensibilisation des élèves un midi en fin de restauration collective a été réalisée

Les jardins familiaux de Fressenneville

Un composteur a été installé dans les jardins familiaux. Un public déjà bien sensibilisé à l'environnement et au compostage

✓ De nouvelles pistes pour le compostage

La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1^{er} janvier 2024.

Afin d'y répondre et de trouver des solutions, les élus (le Président et le Vice-Président de la commission environnement) ont visité des sites de gestion des biodéchets.

Visite au SMITOM du Santerre

Installation de composteurs en pied d'immeuble et également dans certains quartiers de Rosières-en-Santerre afin que les habitants de maisons individuelles puissent extraire les biodéchets des OM.

Installation d'un composteur aérofermenteur dans un collège de MontDidier. Système plus simple et moins contraignant qu'un composteur classique pour des établissements identifiés comme gros producteurs.

Visite à Bailleul-sur-Therain

Visite de la plateforme de compostage pour 21 00 habitants ouvert le samedi avec un agent pour le gardiennage

Visite de la création d'un jardin partagé avec compostage tenu par des jardiniers bénévoles

Adhésion au Réseau Compost Citoyen

La collectivité a adhéré au réseau compost citoyen des Hauts-de-France pour un montant de 200€ par an. Cette adhésion donne le droit à un accompagnement sur la communication et les pratiques du compostage pour atteindre nos objectifs sur la gestion du tri à la source des bio déchets.

✓ Sensibiliser au tri et aux enjeux environnementaux

Un guide de tri

Un guide du tri a été élaboré pour mettre en avant les nouvelles consignes de tri des déchets et rappeler les bonnes pratiques quotidiennes à adopter.

Dans ce guide on trouve, par page, la bonne solution de tri par catégorie de déchets.



Les encombrants MÉNAGERS

La collecte des encombrants ménagers est une collecte exceptionnelle qui doit remplir certains critères :

- les objets volumineux doivent être uniquement à usage domestique
- l'objet peut être porté par deux personnes sans occasionner de risques pour le personnel et le matériel
- la collecte par habitation ne doit pas dépasser 3 m³
- les objets doivent être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir la veille au soir du jour de collecte
- les objets doivent respecter les normes suivantes :
 - objets non présentables aux différentes collectes séparatives
 - poids maximum de l'objet : 50 kg (recommandation CRAM R367)
 - longueur maximale de l'objet : 2 m



Pour aller plus loin

Si vos objets sont en bon état, pensez aussi aux ressourceries. Un box de dépôt est disponible également en déchèteries.

Déchèterie des Croisettes :
4 rue de Courthezon | Huchenneville

Déchèterie de la ZAVI :
8 avenue du Vimeu vert | Feuquières-en-Vimeu

Recyclerie du Vimeu :
www.recyclerie-vimeu.com

16

Des outils de communication pour la collecte

- Le calendrier de collecte

Nouvelle formule du calendrier de collecte plus clair et plus aéré. Calendrier distribué chaque année dans chaque foyer.

- Les pastilles pour les encombrants

Des cercles adhésifs seront mis sur les encombrants non collectés par la collectivité.

- Les cravates lors de la collecte des bacs

Trois « cravates » de messages et de couleurs différentes ont été réalisées.

Elles sont accrochées sur les poubelles afin de faire passer un message aux habitants en fonction de leur geste de tri :



Des outils de communication pour les animations

- 9 kakemonos :
 - Le circuit des déchets
 - Le recyclage
 - Les consignes de tri
 - Les Textiles Linges Chaussures
 - Les actions de sensibilisation en photo
 - Le compostage
 - L'eau
 - La prévention déchets
 - Le gaspillage alimentaire
- 4 jeux
 - Le jeu de la cuisine
 - Le jeu de l'oie
 - La poubelle de tri
 - Le mémo tri

Opération « Hauts de France Propres »

Hauts de France Propre est une opération de nettoyage de la nature conduite par la région et organisée par les fédérations de chasse.

Un rendez-vous dans la nature ou en ville, à la campagne ou en forêt, dans les champs ou au bord des rivières... partout en Hauts-de-France.

La collectivité est le relais entre la fédération régionale de chasse et les fédérations et associations de chasse du département. La collectivité distribue les gants, les baudriers et les sacs poubelles. Seuls les sacs poubelles sont à la charge de la collectivité.

En 2021, l'opération avait été annulée.

En 2022, l'opération s'est déroulée le 18,19 et 20 mars. Au sein de la collectivité : 9 points de ramassages avec 165 participants et 24 m3 de déchets ramassés.

La fête de la science

La fête de la science est une manifestation nationale rassemblant un panel d'acteurs pleinement engagés pour l'environnement.

Tout comme en 2019, elle s'est déroulée en octobre 2022 à Friville-Escarbotin avec de nombreux ateliers dont l'atelier « mieux consommer » : découverte et réalisation de produits ménagers. Chaque élève repartait avec son échantillon du produit ménager réalisé sur place.

✓ **Promouvoir le réemploi des objets de la vie quotidienne**

Janvier 2015 : première collecte de la recyclerie du Vimeu.

En 2022, un problème de bâtiment à Béthencourt-sur-Mer a obligé la recyclerie à fermer. Par conséquent pas de signature de convention

✓ **Actions d'exemplarité**

L'éco pâturage :

La gestion des espaces verts du territoire est une préoccupation environnementale sans cesse marquée par des techniques toujours plus à la pointe de la technologie et qui tendent vers une gestion durable harmonisée. Ainsi la gestion différenciée, le plan zéro phytosanitaire sont des méthodes mises au service d'une gestion raisonnée et durable des espaces verts.

La gestion différenciée par la technique de l'éco-pâturage, permet d'entretenir de manière écologique les espaces verts, sans utiliser d'engins mécaniques.

Ainsi, le 27 janvier 2016 la convention entre l'éleveur et la CCV a été signée, suivi d'un avenant le 22 février 2018.

En 2022 (tout comme en 2021), cents moutons sont présents sur plus de 64 000m2 de terrain. Principalement sur la zone industrielle de Feuquières-en-Vimeu mais aussi à Bourseville, sur le terrain de l'ancienne piscine de Friville-Escarbotin, à la MSP de Woincourt ou à Acheux-en-Vimeu.

Cette convention permet à l'éleveur de développer son activité et à la collectivité de faire des économies sur l'entretien de ces parcelles. Enfin, le pâturage à l'avantage de ne pas produire de déchets verts, ne fait pas de bruit, améliore le bilan carbone de la gestion des espaces verts et permet à la collectivité d'être exemplaire en termes de gestion des phytosanitaires.

2. Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés

Soient T_{2010} les tonnages de déchets ménagers et assimilés (hors déchets de déchèterie) en 2010 et T_{2022} les tonnages de l'année 2022.

L'indice des tonnages en 2022, base 100 en 2010, est égal au produit de $\frac{T_{2022}}{T_{2010}} \times 100$.

DATE	2010	2021	2022
Tonnage DMA hors déchèterie	12 758	8 889	8 460
Indice de réduction des DMA	100	69	66
Tonnage OMA	8 724	7 914	7 633
Indice de réduction des OMA	100	90	87

Sur les seuls OMA, nous notons une baisse de 13% et de 34% des DMA hors déchets de déchèteries mais en considérant l'ensemble des déchets produits sur notre territoire, nous sommes à :

DATE	2010	2021	2022
Tonnage DMA	15 131	18 587	17 458
Indice de réduction des DMA	100	123	115

II. Les indicateurs techniques relatifs au traitement

A. Traitement des déchets ménagers et assimilés

1. Localisation et nature des traitements

Type de déchets hors déchèterie	Collecteur	Centre de tri ou regroupement	Localisation des unités de traitement	Nature du traitement	Eco-Organisme
Les Ordures ménagères résiduelles	Régie	Métostock	Centre d'enfouissement technique IKOS	Stockage	
Les encombrants	Régie	Métostock	Centre d'enfouissement technique IKOS	Stockage	
Les Papiers, Journaux, Revues, Magazines	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	U.P.M. Papeterie En Allemagne	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE ECOFOLIO
Les emballages cartons	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	OTOR PICARDIE cartonnerie de Contoire-Hamel (80500)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages alimentaires	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	REVIPAC Paris	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages plastiques	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	VALORPLAST Paris	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages aluminium	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	Véolia Amiens	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages en acier	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	ARCELOR MITTAL à La Plaine St Denis (93212)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages en verre	VEOLIA PROPRETE / Régie	Transfert au centre de Arry / Métostock	O.I. Manufacturing Reims et Wingles (69611)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les Textiles Linges Chaussures	LE RELAIS 80	LE RELAIS 80 à L'Etoile (80830)	Les boutiques DING FRING La filière de matériaux d'isolation METISSE	Valorisation matière	ECO TLC
Type de déchets en déchèterie	Collecteur	Centre de tri ou regroupement	Localisation des unités de traitement	Nature du traitement	Eco-Organisme
Encombrants	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		IKOS ENVIRONNEMENT (76)	Stockage	
Déchets verts	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		METOSTOCK ENVIRONNEMENT (80)	Valorisation matières Compostage	
Bois	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		UPM Grand Couronne (76)	Valorisation matière	
Métaux	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		CFF Pont Rémy (80)	Valorisation matière	
Cartons	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		CDIF Pierrefitte (93)	Valorisation matière	

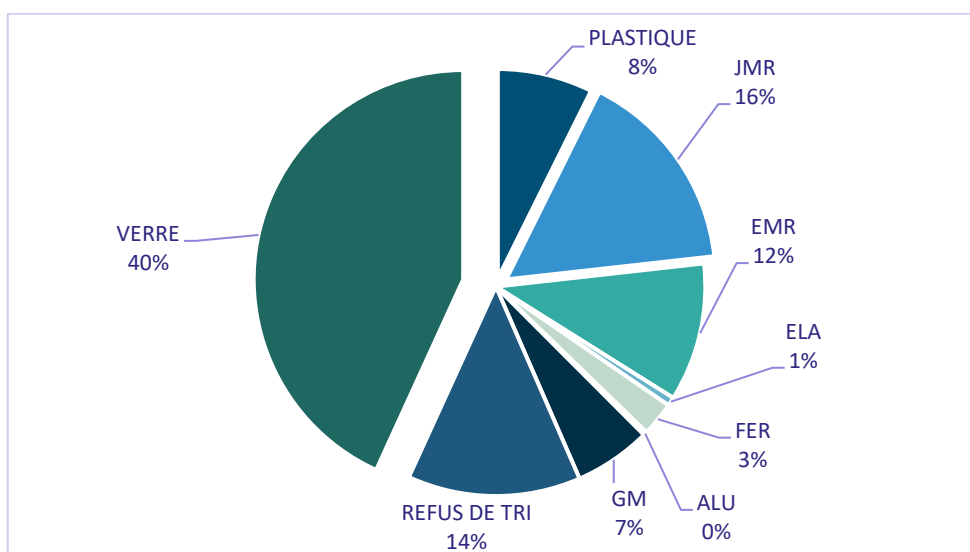
Gravats	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		IKOS ENVIRONNEMENT (76)	Valorisation remblais routier	
Comburent	TRIADIS		Rouen (76)	Neutralisation	ECO DDS
Acide/base/solvant	TRIADIS		Rouen (76)	Neutralisation	ECO DDS
Aérosols	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation matière	ECO DDS
Phytosanitaire	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Pâteux	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Emballage vide souillé	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Produit non identifié	TRIADIS		Rouen (76)	Regroupement	
Radiographie	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation matière	
Type de déchets en déchèterie	Collecteur	Centre de tri ou regroupement	Localisation des unités de traitement	Nature du traitement	Eco-Organisme
Matériaux souillés	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Batterie	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation matière	
Autre DDS liquide	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Incinération	
Huiles alimentaire usagée	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Huiles moteur usagée	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Lampes / ampoules	RECYLUM		PRESTATAIRES RECYLUM	Valorisation matières, ou énergétique ou stockage	RECYLUM OCA3DE
Cartouches	SITA SUEZ		PRESTATAIRES COLLECTORS	Réemploi en cartouches	
Capsules Nespresso	SITA SUEZ		PRESTATAIRES COLLECTORS	Valorisation matière	
Piles	COREPILE		PRESTATAIRES COREPILE	Valorisation matière	COREPILE
Pneus	GOMMAGE		RAMERY ENVIRONNEMENT (62) HENRY RECYCLAGE (76)	Valorisation matière	ALIAPUR
Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques	VEOLIA PROPLETE	VEOLIA à Amiens (80136)	<u>Gros Electroménagers Froids</u> Envie 2E NORD COOLREC-LESQUIN (59) <u>Gros Electroménagers Hors Froid :</u> BAUDELET BLARINGHEIM (59) <u>Ecrans :</u> ENVIE 2E NORD - COOLREC - LESQUIN (59) <u>Petits appareils en mélange :</u> VEOLIA – TRIADE - GONNESSE (95)	Valorisation matière	ECO SYSTEME OCAD3E
Bouteilles de gaz	TOTALGAZ ANTARGAZ PRIMAGAZ BUTAGAZ		TOTALGAZ ANTARGAZ PRIMAGAZ BUTAGAZ	Réemploi des bouteilles de gaz et valorisation matière	
Déchets d'équipements d'Ameublement	VEOLIA PROPLETE	VEOLIA à Amiens (80136)	EGGER Panneaux & décors à Rambervillers (88) Recyp matalas Europe à Mortagne sur sèvre (85)	Valorisation matière	ECOMOBILIER

2. Taux de valorisation matière des recyclables secs

✓ Bilan 2022 des recyclables secs triés

	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Année 2022
Tonnes entrées	352.78	312.36	346.30	339.54	1350.98
Tonnes triées	352.78	312.36	346.30	339.54	1350.98
JMR (1.11)	98.10	83.80	92.27	87.05	366.22
EMR (5.02)	70.78	63.92	60.51	70.19	265.40
PET Clair	15.34	19.28	26.73	21.13	83.14
PET Foncé	4.99	3.09	3.78	2.91	14.79
PEHD	7.98	6.28	7.03	6,03	27.33
ELA (5.03)	7.71	2.70	2,74	3.51	16.69
FER	18.84	14.60	16.76	15.48	65.73
ALU	1.19	1,77	2,07	1.63	6.89
GM (1.02)	33.83	36.53	35.57	41.77	147.70
Pots et Barquettes (PP)	4.15	2.90	5.07	3,54	15.67
Plastiques souples (PS)	0,02	0,06	0,02	0,017	0.063
Films plastiques	6.37	3.55	6.58	5.13	21.65
Refus de tri	83.40	73.25	82.12	81.10	331.76
Sous total RS	352.78	312.36	346.30	339.54	1350.98
Verre	217.32	229.96	249.74	375.34	1072.36
TOTAL	570.10	542.32	596.04	540.18	2423.34

✓ Répartition des matières triées (recyclables secs y compris le verre)



✓ Bilan 2022 des recyclables secs valorisés

	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Année 2022	Variation par rapport à 2021
Tonnes triées	352,78	312,36	346,3	339,54	1350,98	+
Tonnes livrées	228,69	224,39	119,12	275,33	847,53	-
JMR (1.11)	48,68	91,72	0	70,51	210,91	-
EMR (5.02)	103,64	0	24,82	82,48	210,94	-
PET Foncé	2	5,5	2	4	13,5	-
PET Clair	8	32	7,58	33,98	81,56	-
PEHD	14,6	5	4	9	32,6	+
Pots et Barquettes (PP)	7,49	8	0	3	18,49	+
Plastiques Souples (PS)	0	0	0	0	0	=
Films Plastiques	5,28	6	4,31	6	21,59	+
ELA (5.03)	0	0	0	0	0	-
FER	3	15	19	14	51	-
ALU	0	0	7,41	2,64	10,05	+
GM (1.02)	36	61,17	50	49,72	196,89	+
Sous total RS	228,69	224,39	119,12	275,33	847,53	-
Verre	221,18	193,02	219,1	335,46	968,76	+
TOTAL	449,87	417,41	338,22	610,79	1816,29	-

Le taux de valorisation matière des recyclables secs en 2022 est de $\frac{1816}{17468} \times 100 = 10\%$ (10% en 2021).

Malgré une diminution des tonnages des déchets de déchèterie, le taux de valorisation est stable.

Si on ne considère que les DMA hors déchèterie, nous obtenons un taux de recyclables secs de $\frac{1816}{8460} \times 100 = 21\%$ (contre 22 % en 2021).

Notre taux de refus de tri sur les emballages ménagers (en excluant les verres) est de **24 %** (21% en 2021 ; 25% en 2020).

Comme constaté lors de la caractérisation en octobre 2021, les nouvelles résines plastiques ne sont pas encore bien captées.

3. Taux global de valorisation matière des déchets ménagers et organiques

Les tonnages pris en compte pour calculer le taux de valorisation matière sont :

- Les recyclables secs (hors refus de tri)
- Le verre
- Les TLC
- Les déchets valorisables de la déchèterie (DEEE, DEA, Huiles, piles, cartouches, bois non traité, ferraille, cartons, batteries, radiographies, pneus, gravats, bouteilles de gaz, lampes, capsules Nespresso)
- Les déchets verts
- Les déchets ménagers spécifiques

	Total déchets	Déchets valorisables en tonne	Taux global valorisation matière en %	Taux valorisation matière déchets non organiques (6 029 t) en %
2018	18 864	10 608	56	
2019	17 499	12 158	69	
2020	17 240	11 195	65	
2021	18 587	12 694	68	32
2022	17 458	11 715	67	32

Concernant la valorisation matière, l'objectif du PRGPD est d'atteindre une valorisation matière des déchets non dangereux de 58% en 2020 et de 65% en 2025 et de 67% en 2031. Cela représente, pour les déchets non organiques, un taux de valorisation de 30%.

Nous avons de bons résultats avec 67% et 32%

4. Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage

Sont concernés :

- Les ordures ménagères résiduelles
- Les encombrants en porte à porte
- Les encombrants des déchèteries

Soient T_{2010} les tonnages de déchets non dangereux non inertes en 2010 et T_{2022} les tonnages de l'année 2022.

L'indice des tonnages en 2020, base 100 en 2010, est égal au produit de $\frac{T_{2022}}{T_{2010}} \times 100$

Date	2010	2018	2019	2020	2021	2022
Tonnage	8 044	7 821	7 227	8 070	8 120	7 515
Indice de réduction de déchets non dangereux admis en stockage	100	97	89	100	101	93

Pour rappel, l'année de référence est 2010. Par conséquent l'indice de réduction depuis 2010 est égal à **93 soit une baisse de 7% des déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage.**

Concernant le stockage, l'objectif du PRGPD est une réduction de 30% des quantités de déchets stockés en 2020 et de 50% en 2025 par rapport à 2010. Il nous faudrait extraire du stockage 4 022 tonnes.

B. Mesures prises pour prévenir et atténuer les effets préjudiciables à la santé sur l'homme et l'environnement des opérations de gestion des déchets

La C.C.V dispose de deux déchèteries :

- La déchèterie Métostock à Feuquières-en-Vimeu gérée et exploitée par une société privée
- La déchèterie Les Croisettes gérée et exploitée en régie. Ouverture en juillet 2015 avec la volonté d'accueillir un maximum de flux de déchets issus des ménages mais aussi ceux des professionnels.

Des partenariats ont été engagés avec tous les éco-organismes correspondant aux flux acceptés afin de privilégier leur valorisation ou leur élimination dans le respect du Code de l'environnement.

- Une recyclerie en service depuis 2015 sur le territoire

III. Les indicateurs financiers

A. Modalités d'exploitation

L'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets est réalisée :

Pour le secteur Est de la collectivité :

- En régie pour la collecte des ordures ménagères et encombrants
- Par des prestataires privés pour les collectes des recyclables, du verre et le traitement
- En régie pour l'exploitation de la déchèterie
- En régie pour l'animation des actions de préventions des déchets

Pour le secteur Ouest de la collectivité :

- En régie pour la collecte de l'ensemble des flux
- Par des prestataires pour le traitement
- Par un prestataire pour l'exploitation de la déchèterie
- En régie pour l'animation des actions de préventions des déchets

B. Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement

Selon le compte administratif 2022.

Dépenses	Montant €TTC	Recettes	Montant €TTC
Investissement	271 200.66	Investissement	0
Fonctionnement	3 180 057.31	Fonctionnement	2 115 245.87

En 2022, les dépenses d'investissements sont en hausse suite aux acquisitions d'une BOM, de colonnes aériennes et de nombreux bacs afin de renouveler le parc vieillissant et s'adapter aux besoins des habitants.

Le financement du service se fait à travers la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et le budget général.

Le taux de TEOM zone secteur Ouest est de 10.87%

Le taux de TEOM zone secteur Est est de 8.35%

En 2022, la TEOM est de 1 448 586 €

Les apports sur la déchèterie des Croisettes sont facturés aux professionnels pour un montant en 2022 de 1 862€.

Les professionnels sous convention contribuent en payant proportionnellement à leurs apports selon une grille tarifaire.

Le taux de TEOM zone secteur Ouest est de 10.87%

Le taux de TEOM zone secteur Est est de 8.35%

C. Montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises

Prestation	Prestataire	Montant € HT 2022	Montant € HT 2021
Transfert et Transport des Omr et Encombrants	METOSTOCK	186 694 €	192 512 €
		-6% de tonnage - 3% de dépenses	
Traitement des Omr et des Encombrants	IKOS	421 794 €	421 794 €
		-6% de tonnages + 9% de dépenses	
Quai de transfert des recyclables	METOSTOCK	66 146 €	57 069 €
		-1.23% de tonnages + 16% de dépenses	
Collecte du verre	VEOLIA PROPLETE	40 141 €	34 495 €
		-5% de tonnages + 16% de dépenses	
Tri des RSHV	VEOLIA PROPLETE	232 002€	209 102 €
		-1.23% de tonnages +11% de dépenses	
Déchèterie de la ZAVI	METOSTOCK	392 406 €	371 521 €
		-7% de tonnages + 6% de dépenses	
Déchèterie Les Croisettes	ORTEC ENVIRONNEMENT	8 062 €	6 568 €
		+1% de tonnages +23% de dépenses	
Déchèterie Les Croisettes	METOSTOCK	37 291 €	33 505 €
		-16% de tonnages +11% de dépenses	
	TOTAL	1 384 536 €	1 326 560 €

D. Montant annuel des actions du programme local de prévention des déchets

Action	Prestataire	Montant € 2022
Amortissement composteur	Interne	5 589 €
Guide du tri	Interne	5 447 €
Recyclerie	Interne	0 €
	TOTAL	11 036 €

E. Produits des droits d'accès pour les déchets apportés directement par les entreprises

Au 31 décembre 2022, sept professionnels sont signataires de la convention pour l'apport des déchets professionnels sur la déchèterie les Croisettes pour un produit total de **1 862 €** en 2022 (en 2021, cinq professionnels et 914€ de recettes).

F. Montant global et détaillé des différents soutiens des organismes agréés

Type d'aide	Financeurs	Montant de l'aide en € 2022	Montant de l'aide en € 2021
Soutien à la tonne triée	ADELPHE*	169 798 €	226 622 €
Soutien au recyclage	CITEO PAPIER	19 661 €	28 277 €
Soutien à l'élimination			
Soutien à la tonne triée	ECOSYSTEMES	12 201 €	12 418€
Soutien à l'investissement			
Soutien à la communication			
Soutien forfaitaire déchèterie	ECODDS	1 602 €	1 602€
Soutien à la communication	ECOTLC	2 264 €	2 280€
Soutien forfaitaire déchèterie	ECOMOBILIER	7 281 €	7 563 €
Soutien à la communication			
TOTAL		212 807 €	354 670€

*Les montants sont issus de la simulation.

G. Montant global et détaillé des recettes perçues pour la vente des matériaux

Type de recette	Repreneurs	Montant de la recette en € 2022	Tonnages 2022	Montant de la recette en € 2021	Tonnages 2021
Vente des Journaux Revus Magasines	UPM	13 789 €	140	18 323€	272
Vente des emballages en carton	DS SMITH PACKAGING	20 553 €	211	38 963€	281
Vente des gros de magasin	VEOLIA PROPRETE	10 494 €	147	5 112€	138
Vente des emballages alimentaires	REVIPAC	0 €	0	403€	40
Vente des emballages en plastique extension	VALORPLAST	81 352 €	167	41 938€	164
Vente des emballages en acier	ARCELOR MITTAL	11 682 €	51	14 076€	61
Vente des emballages en alu	AFFIMET	9 820 €	10	2 884€	5
Vente du verre	OI MANUFACTURING	27 666 €	794	28 059€	967
Vente des Cartons, Batterie, Ferraille (Déchèterie Métostock)	METOSTOCK ENVIRONNEMENT	15 001 €	245	15 064€	252
Vente des Cartons, Batteries, Ferraille, (Déchèterie Les Croisettes)	METOSTOCK ENVIRONNEMENT	5 786 €	46	6 910 €	59
TOTAL		196 145 €	1 811 T	186 470 €	2 239 T
RATIO		108€/T		83 €/T	

H. Autres recettes

La vente des kits de compostage pour l'année 2022 a rapporté 820 € pour la régie (en 2021, 1650€).

La vente des sacs déchets verts pour l'année 2022 a rapporté 2 760 € pour la régie (en 2021, 3 550€).

I. Coûts aidés et analyse 2022

Depuis l'engagement de la C.C.V dans un Programme Local de Prévention des Déchets (P.L.P.), le service de gestion des déchets complète la matrice des coûts de l'ADEME. Cette matrice tient compte de toutes les dépenses et les recettes liées au service.

1. Le coût aidé tous flux confondus et par flux

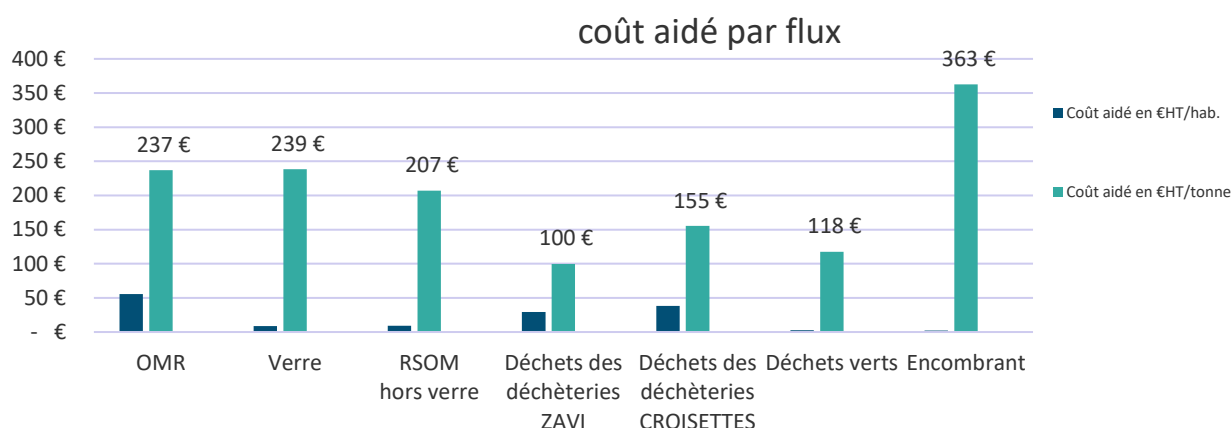
Année 2022 Ct Euros HT	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries ZAVI	Déchets des déchèteries CROISSETTES	Déchets verts	Encombrants	Textile	TOTAL
TONNAGE	5 408	865	1 360	5 271	1 305	538	138	141	15 026
HABITANT	23 072	23 072	23 072	17 787	5 285	23 243	23 072	23 072	23 072
Coût complet	1 283 386 €	236 990 €	519 429 €	552 682 €	217 706 €	68 587 €	50 060 €	0 €	2 928 841 €
Coût technique	1 283 140 €	215 687 €	389 803 €	537 353 €	211 921 €	64 791 €	50 060 €	0 €	2 752 755 €
Coût partagé	1 283 140 €	206 411 €	564 874 €	525 604 €	202 584 €	64 791 €	50 060 €	0 €	2 897 465 €
Coût aidé HT	1 282 020 €	206 411 €	209 619 €	525 604 €	184 251 €	63 298 €	50 060 €	0 €	2 521 264 €
Coût fiscal (TVA acquittée)	79 745 €	8 056 €	35 531 €	52 820 €	9 822 €	5 573 €	2 157 €	0 €	193 703 €
Coût aidé TTC	1 361 765 €	214 467 €	245 150 €	578 425 €	194 072 €	68 871 €	52 217 €	0 €	2 714 967 €
Montant des contributions	686 175 €	117 296 €	128 436 €	324 248 €	110 653 €	38 607 €	27 465 €	0 €	1 432 880 €
Coût complet €/HT/t	237 €	274 €	382 €	120 €	127 €	363 €	0 €	195 €	
Coût aidé €/HT/t	237 €	239 €	154 €	100 €	141 €	118 €	363 €	0 €	168 €
Coût aidé €/HT/hab	56 €	9 €	9 €	30 €	35 €	3 €	2 €	0 €	109 €
Coût aidé national €/HT/hab	53	1,8	9,8	20,7					92,5
Coût aidé €/HT/hab milieu mixte rurale	31 - 67	0,3 - 2,4	0,2-18	15 - 20					

Coût complet : Total des charges (charges techniques + charge de communication + charge de structure)

Coût technique : Ensemble des charges (structure, collecte, traitement, prévention, ...) moins les produits industriels (ventes de matériaux, ...).

Coût aidé = Coût résiduel : Ensemble des charges (structure, collecte, traitement, prévention, ...) moins les produits industriels (ventes de matériaux, ...) et les soutiens des sociétés agréés et les aides.

2. Le coût aidé par flux en € HT/tonne et en € HT/hab



- Un coût des OMR qui se situent dans la fourchette du référentiel pour notre milieu mixte à dominante rurale
- Les coûts du verre sont plus élevés que la moyenne. Cela s'explique par une collecte du verre en porte à porte sur le secteur ouest qui entraîne des charges élevées de collecte.

3. Comparatif des coûts 2019 et analyse des coûts 2022

	Matrice 2019 CCV	Matrice 2020 CCV	Matrice 2021 CCV	Matrice 2022 CCV
Tonnes collectées (hors gravats)	14 838	15 249	16 099	15 026
Population desservie	23 445	23 243	23 072	23 072
Ratio en kg collectés/hab.	650	650	697	651
Coût complet par tonne	197	199	173	195
Coût technique par tonne	170	168	163	183
Coût technique par habitant	110	109	113	119
Coût technique total en € HT	2 582 567	2 540 804	2 616 695	2 752 755
Coût aidé HT par tonne	150	130	144	168
Coût aidé HT par habitant	99	100	101	109
Coût aidé total en € HT	2 283 551	2 234 176	2 319 267	2 521 264

- Le coût moyen aidé en € HT/habitant pour les collectivités de typologie mixte à dominante rurale est de 86€/hab tous flux confondus, le coût aidé pour la C.C.V est supérieur (109€/hab.). Le coût aidé national moyen est de 93 € HT/habitant (Cf. synthèse du référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets – ADEME Edition 2017) Plusieurs facteurs permettent d'expliquer notre coût aidé :
 - o Le mode de collecte en porte à porte des recyclables secs et du verre est plus coûteux qu'une collecte en apport volontaire.
 - o Le schéma de collecte en multi matériaux est plus onéreux qu'une collecte séparée des emballages.
 - o Des quantités élevées en déchèterie malgré l'existence de collectes spécifiques d'encombrants et de végétaux

A contrario, certaines caractéristiques de notre service ont un impact positif sur notre coût aidé :

- La collecte hebdomadaire des OMR est moins coûteuse.
 - Un coût de traitement des OMR relativement faible
 - Le nombre de déchèteries (2 déchèteries) est adapté pour nos 23 072 habitants.
 - Le taux de refus de tri de 21% est certes assez élevé et en augmentation mais néanmoins inférieur à la moyenne départementale.
- Le coût complet moyen en HT/tonne pour les collectivités de typologie mixte à dominante rurale est de **206 €** tous flux confondus, **le coût complet pour la C.C.V. reste inférieur (183 €/tonne.)**. La collectivité a su maîtriser une partie des charges de structure via la révision en 2020 des prix collecte et traitement ainsi que par une diminution des amortissements des véhicules.

4. Coût complet par étapes techniques

Charges 2022	€ arrondis	€/habitant
Charges fonctionnelles	172 258	7 €
<i>Charges de structure</i>	169 674	7 €
<i>Charges de communication</i>	2 584	0 €
Charges techniques	2 756 583	119 €
<i>Prévention</i>	11 099	0 €
<i>Pré-collecte et collecte</i>	1 245 374	54 €
<i>Transport</i>	402 699	17 €
<i>Traitement</i>	1 097 411	48 €
Autre charges	-	0 €
Total charges HT	2 928 841	127 €

TVA acquittée	193 703	8 €
----------------------	----------------	------------

Produits 2022	€ arrondis	€/habitant
Recettes industrielles	200 515	9 €
Soutiens	212 809	9 €
Aides	20 946	1 €
Total produits	434 271	19 €

Coût du service public 2022	2 688 273	117 €
------------------------------------	------------------	--------------

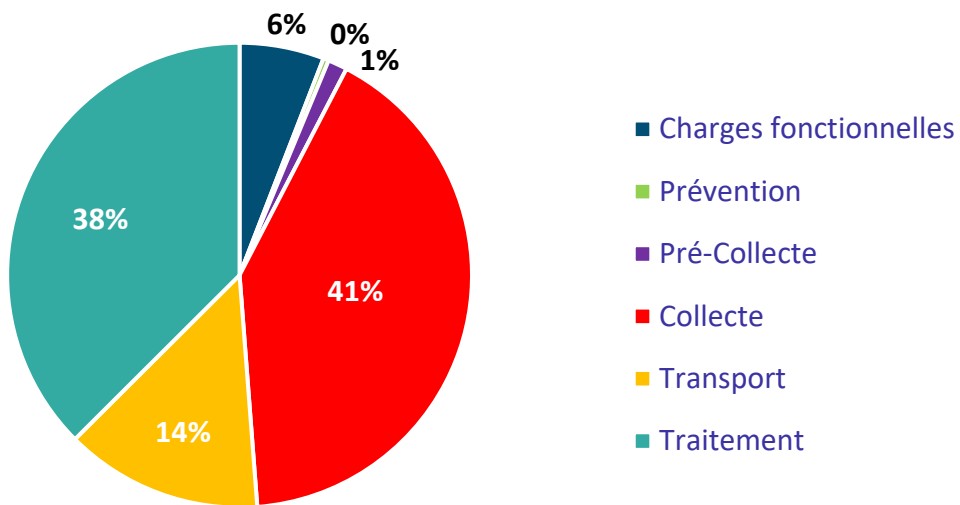
TEOM	1 431 018	62 €
Redevance spéciale & facturations usagers	1 862	0 €
Total Financement	1 432 880	62 €

Ecart coût et financement	1 255 394	54 €
Taux de couverture	53%	

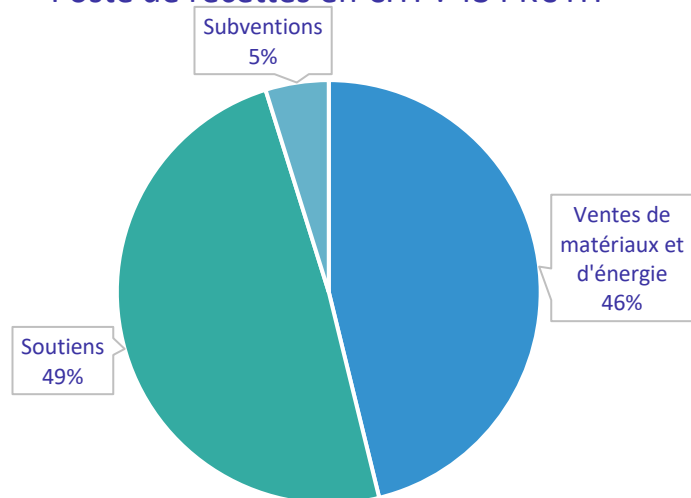
En 2022 :

- un coût de gestion des DMA de 2 688 k€ TTC ou de 117 € TTC/hab. Une hausse de ce coût de 8.5% par rapport à 2021 (+4% de 2020 à 2021)
- Un taux de couverture de la TEOM de 53 %. Le budget général finance 47% du coût de gestion. Le taux de couverture de la TEOM a diminué de 6% par rapport à 2021

Postes de charges = k€ 2 928HT



Poste de recettes en €HT : 434 K€ HT





Communauté de Communes du Vimeu
18 avenue Albert Thomas BP 60067
80534 Friville-Escarbotin

Tel : 03 22 30 40 42
Mail : contact@cc-vimeu.fr
www.ccvimeu.fr